



Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 3 mars 2016 sur convocation du 28 Février 2016

Présents : Messieurs Texier, Chevalier, Gallais, Covela-Rodriguez, Guillot, Arroyo-Bishop, Ganthy.
Mesdames Chenet, Richaud, Beaubeau, Guiberteau
Absents (excusés) : Mme Albert donne pouvoir à M.Ganthy, M. Decq donne pouvoir à Mme Chenet
Secrétaire de séance : Mme Guiberteau

Ordre du Jour :

- 1) **Adoption du PV du Conseil Municipal du 04/02/2016**
- 2) **Frelons asiatiques : pose de pièges / Chenilles processionnaires (traitement en Août)**
- 3) **Projet « Groupe Scolaire » : Bilan de la phase 1**
- 4) **Lancement de l'appel d'offre dématérialisée du marché public des travaux du Pont Dormant
Architecte : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (délib)**
- 5) **Contrat Eclairage Public sous menace de coupure (courrier de relance en novembre 2013)**
- 6) **Déplacement des Containers (début au 16 Mars)**
- 7) **Journée « apprentissage du greffage » avec Prom'Haies, le 05 Mars**
- 8) **Questionnaire et Convention Croix-Rouge (Plan Communal de Secours)**
- 9) **Acquisition de l'immeuble en état de péril imminent**
- 10) **Date du Feu d'artifice (15 Juillet ?)**
- 11) **Tarifs généraux de la Commune (locations)**
- 12) **Inondations-« Vigicrues » (projet de fiche de RU pour les terrains inondables)**
- 13) **Journées de congés 2016 accordées au personnel**
- 14) **Projet Street-Art en partenariat avec la CdC**
- 15) **Commission Budget le 04 Mars à 15h**
- 16) **« Des Racines et des Ailes » le 30 Mars à 20h30**
- 17) **Brocante des « Baladins » le 12 Juin**
- 18) **Réunion du prochain CM le vendredi 8 avril 2016 à 20h30 (ouverture des plis Pont Dormant)**
- 19) **Questions diverses :**

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour :

- 19) **Stage incendie**
- 20) **Réunion des agents**
- 21) **Championnat de France d'élagage**
- 22) **Questions diverses**

Vote : tous pour

- 1) **Adoption du PV du Conseil Municipal du 04/02/2016**

Dans le compte rendu du 4 février 2016, il faut lire au :

point n°3, Vote : tous pour l'acquisition.

point n° 4, les containers situés route de st Vaize et place du marché vont être déplacés place du champ de foire.

Vote : 11 pour et 1 contre.

point n° 15, pour le vote consultatif des indemnités du Maire : 9 pour – 2 contre – 1 abstention
pour le vote consultatif des indemnités des adjoints : tous pour

Adoption du PV du 04/02/16

Vote : 12 pour et 1 abstention (absent au dernier conseil)

- 2) **Frelons asiatiques : pose de pièges / Chenilles processionnaires (traitement en Août)**

Communication et Tarifs de FDGDON (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles)

Une commande de pièges à Frelons a été effectuée par la Municipalité : (x10) à 7 € pièce

La Municipalité les mettra en place près des points d'eau (conseil de FDGDON)

Un traitement pour les chenilles au mois de septembre a aussi été conseillé avec une commande de traitement en Aout.

L'adhésion à FDGDON est prise en charge par la CDC (à confirmer, vote au prochain conseil de CdC)

Monsieur Guillot participera à la réunion FDGDON du 4 mars à Tonnay-Boutonne.

Le traitement des chenilles défoliatrices coûte 80€ pour 15 arbres. Le dossier est donné à Monsieur Guillot afin qu'il se renseigne lors de la réunion sur les dates de traitements.

3) **Projet « Groupe Scolaire » : Bilan de la phase 1**

(Document consultable en mairie)

Titre du document : SIVOS Taillebourg-Annepont, Communauté de Communes des Vals de Saintonge, Bilan intermédiaire sur le projet de construction d'un groupe scolaire, Mars 2014 à Mars 2016

- 1) Etat des lieux de l'existant
- 2) Esquisse d'un projet

Préambule :

Conformément à l'annonce du projet « groupe scolaire », que l'équipe municipale de Taillebourg s'était engagée à mettre en œuvre en Mars 2014, nous arrivons au terme de ce que nous pouvons appeler la phase 01 de ce projet dont nous proposons le résultat:

- la municipalité de Taillebourg a convaincu la municipalité d'Annepont (en attente d'une décision depuis quelques années) de sa détermination à aboutir et proposé l'emplacement d'un terrain pour accueillir le projet scolaire.

Le projet de « groupe scolaire » et l'emplacement, situé aux abords de la départementale, à la sortie de Taillebourg et à moins de 2km d'Annepont, a fait l'unanimité au regard des délibérations prises par les deux communes (documents joints).

- l'achat du terrain a été effectué par la commune de Taillebourg.

- l'aménagement du Plan local d'Urbanisme actuel est en cours, car ce terrain est actuellement situé dans une zone AU du PLU réservée à l'habitat individuel. Cette « révision » du PLU nécessite une enquête public et un dossier complet avec les motivations du projet dont ce document-bilan fait partie.

La municipalité de Taillebourg a tenu à impliquer et continuera d'impliquer l'ensemble des acteurs de ce projet (membres du SIVOS, enseignants, Atsems, personnel technique, parents d'élèves, Inspection Académique, commission « éducation et affaires scolaires » de la Communauté de Commune des Vals de Saintonge).

Madame l'Inspectrice d'Académie nous encourage d'ailleurs dans cette démarche (document joint)

*Nous avons bien conscience que ce travail n'est qu'une « esquisse » de **notre** projet et que la mission de l'architecte mandaté sera de concrétiser notre approche sur laquelle nous resterons vigilants.*

La prochaine phase consiste maintenant à consulter et mettre en concurrence les architectes sur des APS (avant-projet sommaire) et APD (avant-projet définitif).

Nous avons conscience qu'il y a une certaine difficulté à positionner notre projet dans les démarches administratives au regard des très récents textes et statuts de notre nouvelle Communauté de Communes, dont les transferts de compétence. Nous allons sans doute, dans ce domaine, être un test sur le fonctionnement de notre nouvelle intercommunalité.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent bénévolement dans ce projet et tout particulièrement monsieur et madame GANTHY dont l'implication est sans limite.

*Le Maire de Taillebourg,
Président du SIVOS Taillebourg-Annepont*

Une réunion de présentation invitant tous les parents va être programmée.

Une mise en ligne sur le site peut être envisagée.

Courrier de madame l'Inspectrice de l'Education Nationale :



L'inspectrice de l'éducation nationale

A monsieur le maire de Taillebourg

Bourcefranc Le Chapus, le 23 février
2016

Inspection Éducation nationale
Circonscription du Chapus

Suite à notre rencontre récente, vous m'avez présenté le projet en cours, concernant la construction d'un nouveau groupe scolaire au sein de votre commune.

Affaire suivie par
Bernadette Vié

Ce projet répond à un réel besoin et un réel souci qui vous anime, de proposer aux enfants de votre commune un cadre d'apprentissage en phase avec les exigences d'une école du XXI^{ème} siècle, regroupé sur un même lieu.

Téléphone
05.46.36.91.18

Ce projet répond aussi à une mise à disposition d'un cadre de travail pour l'équipe enseignante, optimisant la mise en place d'un enseignement de qualité, facilitée par les espaces envisagés (salles de classe adaptées, salle de motricité suffisamment spacieuse, salle pour les atsem, bureau pour la directrice, salle des maîtres pour faciliter le travail d'équipe, salle supplémentaire pour des activités spécifiques et pour accueillir le Rased, espace bibliothèque, salle repos pouvant accueillir les jeunes élèves dans un espace isolé phoniquement et aéré, ...).

Télécopie
05.46.85.92.83

Enfin ce projet apportera des espaces communs de plus grande qualité et plus sécuritaire, comme les espaces extérieurs, tels que la cour de récréation, l'espace de restauration, l'espace de garderie, facilitant au quotidien, la vie des élèves et du personnel de l'ensemble de la communauté éducative.

Courriel
len.lch.ia17@ac-poitiers.fr

Le lien avec le péri-scolaire, et notamment pour les activités de qualité que vous proposez, sera renforcé par cette proximité, rassurant ainsi les familles.

L'éducation nationale ne peut qu'encourager cette décision importante de votre mandature.

La démarche participative, regroupant les décideurs comme les utilisateurs (enseignants, atsem, parents, ...), que vous avez choisie de mettre en place, doit aboutir à un projet de qualité correspondant aux besoins de chacun, projet où ce chacun, sera fier d'y avoir contribué.

1, avenue du Général de Gaulle
17560 Bourcefranc le Chapus

Je m'attacherai personnellement au suivi de ce dossier et je reste à votre disposition pour toute question qui en découlerait.

Recevez, monsieur le maire, tous mes encouragements pour ce magnifique projet.

Bernadette VIÉ

4) Lancement de l'appel d'offre dématérialisée du marché public des travaux du Pont Dormant

Le maire tient à féliciter Angélique Harvoire d'avoir établi une version « dématérialisée » de l'appel d'offre des entreprises pour le Pont Dormant. Les documents ont été portés sur le site BOAMP (bulletin officiel des annonces des marchés publics) et les documents techniques sont à retirer sur le site de la Mairie depuis le 16 Février. Cette opération permet de gagner du temps de travail, des dizaines de photocopies de dossiers et quelques jours sur le délai de réponses des entreprises (45 jours au lieu de 52).

- Délibération : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour le règlement de certaines factures avant le vote du budget primitif : 5169 € pour architecte (pont dormant), 2067 € pour trame verte et bleu, 567 € pour LPO
Vote : tous pour

Concernant le Pont Dormant, la subvention attribuée par Madame la Députée a très légèrement baissée (de 8000€ à 7985€) car la participation de la commune doit être de 20% minimum. Les travaux se dérouleront de mai à décembre 2016.

5) Contrat Eclairage Public sous menace de coupure

L'adjoint au directeur départemental d'ERDF nous a sommé, le 15 février 2016, de souscrire des contrats concernant quatre « éclairages public » (les Sapins, la Maroterie, Maçons Est, Chez Rivière) dont la 1^{ère} demande datait de Septembre 2012, puis relance en novembre 2013 sans aucun suivi.

Monsieur le Maire a souscrit aux dits contrats dans les quarante-huit heures et l'énergie ne sera pas coupée.

Un arriéré sur 3 ou 4 ans devra être payé par la commune.

6) Déplacement des Containers (début au 16 Mars)

Le déplacement des containers à ordures débutera le 16 Mars, avec la suppression de celui route de Saint Vaize et de celui de la place du marché qui seront transférées Place du Champ de Foire où nous allons aménager une zone avec une plantation d'Eleagnus.

Monsieur Landier (CYCLAD) a rencontré Monsieur le Maire et prendra en charge le déplacement des containers. Il approuve le nouvel emplacement.

7) Journée « apprentissage du greffage » avec Prom'Haies du 05 Mars

Dans le cadre de la Trame Verte et Bleue et des journées de l'arbre, l'association PROM'Haies propose une animation « apprentissage de la greffe » le 05 Mars à partir de 15h, dans les salles voutées du Château.

Quelques tables et chaises seront mises à disposition. Monsieur Guichard du magazine l'hebdo devrait venir faire des photos.

8) Questionnaire et Convention Croix-Rouge (Plan Communal de Secours)

A cette occasion, Monsieur le Maire redemande aux conseillers qui ne l'auraient pas encore fait, de lui communiquer le trajet exact effectué lors de la distribution des bulletins municipaux, ce trajet sera celui que devront effectuer les conseillers pour prévenir les administrés en cas de déclenchement d'un plan général de secours. L'adjoint chargé de l'Urgence à la Croix-rouge Charente-martime, nous demande de répondre à un questionnaire « *dans un souci de répondre au mieux aux attentes en cas de situations d'urgence ainsi que celles de la Préfecture, sur les besoins tant matériel que de prise en charge des impliqués lors d'évènements inhabituels, (incendies, inondations, catastrophes naturelles en tous genres) pour lesquels nous sommes en mesure d'apporter une réponse d'urgence.* »

9) Acquisition de l'immeuble en état de péril imminent

Délibération pour l'acquisition par l'Etablissement Public Foncier de l'immeuble en état de péril imminent au prix de 40 000€ dans le cadre de notre convention avec cet organisme.

Vote : tous pour

10) Date du Feu d'artifice (15 Juillet)

Comme convenu lors de précédentes réunions de CM, nous avons opté pour un professionnel il propose pour cette année un feu à 1600 €. Un coût de (+100€) par rapport à l'année dernière mais plus intéressant en quantité.

Comparatif : 2015 : 470 projectiles, dont 40 de 75mm et 20 de 100mm

2016 : 575 projectiles (+105projectiles), dont 35 de 75mm (-5) et 20 de 10mm (=)

La date a été fixée (en consultation avec les restaurateurs) au Vendredi 15 Juillet (possibilité pour le public de voir plusieurs feux et meilleur date pour ceux qui ne font pas le « pont »). En cas de mauvais temps, il serait déplacé au 14 aout en accord avec le tireur professionnel.

11) Tarifs généraux de la Commune (locations)

Des aménagements de Tarif pour les réservations des gîtes doivent être opérés (15 jours et 3 semaines) sinon nous avons des problèmes avec la perception car tous les tarifs doivent être votés. Depuis le 1er janvier, une taxe de séjour de 0,95€ pour les personnes de plus de 18 ans est à percevoir lors des locations et doit être reversée à la CDC. La location des gîtes se fait toujours par période d'un mois maximum, renouvelable.

Suite à des demandes, monsieur le Maire propose que pour les associations de Taillebourg, la location de la salle des fêtes soit offerte une fois par an, sous réserve que le rangement et le ménage soient « réellement » effectués.

Vote : tous pour

12) Inondations-« Vigicrues » (projet de fiche de RU pour les terrains inondables)

La municipalité a suivi de près le phénomène « Inondations » à travers le site « vigicrues » et a affiché les prévisions en mairie. Ces prévisions n'ont pas nécessité de dispositions particulières au moment le plus fort et la municipalité a été à l'écoute des administrés. Monsieur le Maire rappelle que les employés ont signé « une astreinte catastrophe naturelle » dans leurs fiches de poste, que nous sommes en mesure d'intervenir rapidement et que des conseillers municipaux ont aidé, lors de ces dernières crues, des personnes en difficulté.

Il ne sert donc à rien de déranger les pompiers des alentours quand cela n'est pas indispensable sous prétexte qu'il n'y a plus de caserne à Taillebourg. Je rappellerais qu'il n'y a pas de pompiers à Port d'Envaux, ni à Chaniers.

Dans ce cadre, monsieur le Maire a remarqué que des personnes habitant en zone « inondable » sont des plus exigeantes vis-à-vis des secours. Ce sont aussi les mêmes qui ne tiennent pas compte des prescriptions du PLU et du Plan de Prévention des Risques Naturels quant à l'interdiction de construire des murets ou tout autre bâtiment tendant à retenir la libre circulation de l'eau de débordement.

Il est vrai que certains d'entre eux, acheteurs récents, viennent d'autres régions et n'ont jamais vécu ce genre d'évènement.

En conséquence et devant les responsabilités qui incombent aux élus (affaire de la Faute sur Mer), monsieur le Maire va proposer en Préfecture et au contrôle de légalité « d'annexer » un document spécifique « zone inondable » à tous les documents d'Urbanisme.

Ce document mettra en évidence les risques encourus localement par rapport aux évènements de référence lors des achats ou transactions de biens.

13) Journées de congés 2016 accordées au personnel

Considérant que pour l'année 2016, de nombreux jours fériés coïncident avec des jours non travaillés, le conseil municipal propose pour cette année d'accorder 2 jours de congés exceptionnels aux agents.

Vote : 9 pour – 3 contre – 1 abstention

Le maintien de ces journées de congés exceptionnels reste soumis à un vote annuel.

14) Projet Street-Art en partenariat avec la CdC

Monsieur le Maire est membre de la commission Patrimoine de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge et à ce titre il participe régulièrement à certaines décisions. Un des prochains projets, sous commande et crédits de la CdC est de permettre à des artistes de « Street art » de s'exprimer sur des supports choisis dans quelques villages de notre CdC.

Il a donc postulé immédiatement, par anticipation, pour offrir un mur à « l'expression artistique ». Il s'agit du mur de notre école des années 1950, qui dénote quelque peu dans notre environnement, mais qu'il n'est pas question de démolir dans un avenir immédiat. Il a pensé qu'une couverture artistique **choisie** pourrait en diminuer le désagrément.

« **choisie** », car il est évident que nous aurions un regard sur le contenu de l'œuvre, qui si elle reste une œuvre personnelle, devrait suivre un cahier des charges orienté sur l'histoire de notre village.

Il a donc demandé son avis sur ce projet, à l'Architecte des Bâtiments de France, qui vient par courrier de lui donner son accord de principe.

15) Commission Budget le 04 Mars à 15h

Réunion de travail sur le budget

16) « Des Racines et des Ailes » le 30 Mars à 20h30

Lecture du message de la rédaction de l'émission de télévision de « des Racines et des Ailes »

« Info, l'émission concernant la remontée de la Charente et un passage par Taillebourg est prévue Mercredi 30 Mars, sur France 3, à 20H50 »

17) Brocante des « Baladins » le 12 Juin

L'association nous informe de la date de la brocante pour le 12 Juin et de sa recherche de figurants pour leur spectacle qui se déroulerait au cours de la 2ème quinzaine de juillet.

18) Réunion du prochain CM le vendredi 8 avril 2016 à 20h30 (ouverture des plis Pont Dormant)

En fonction du nombre de plis à ouvrir, l'heure du conseil pourrait être avancée et une deuxième réunion fixée pour le budget.

19) Stage incendie

Un stage de prévention incendie (manipulation des extincteurs) a été demandé par les institutrices. Cette formation d'un coup de 495€ est prévue pour 12 personnes. 4 institutrices, 3 agents du Sivos et 5 agents de mairie y participeront le mardi 5 avril de 15h30 à 17h.

20) Réunion des agents

Une réunion des agents communaux a eu lieu le mardi 1er mars. Suite à certaines remarques, une note de service est mise en place par Monsieur le Maire.

Le nouveau bâtiment des cantonniers doit être aménagé cet été 2016.

21) Elagage d'arbres en urgence pour sécurité des personnes

Plusieurs arbres, sur la voie publique, nous ont été signalés comme dangereux pour les personnes. Monsieur le maire a demandé en urgence, un devis pour des travaux concernant ces arbres dangereux pour une mise en sécurité minimum.

1056€ ttc pour 2 arbres à abattre + 12 arbres à mettre en sécurité (grosses branches mortes)

456€ ttc pour l'abattage d'un gros platane + 1 gratuit.

Vote : tous pour

Les 7/8/9 octobre 2016 se dérouleront les Championnats de France d'élagage en équipe à Taillebourg. Une soixantaine de personnes y participera + des exposants de matériel. Une buvette sera installée et pourrait être tenu par une association de Taillebourg (à définir).

Par ailleurs, Monsieur le Maire a demandé aux organisateurs et participants (3 jours) de se fournir le plus possible auprès des commerçants du village, ce qu'ils ont accepté.

22) Questions diverses :

- Madame Guiberteau informe le conseil que les habitants de la rue Aliénor d'Aquitaine n'ont pas reçu de la part de CYCLAD le nouveau calendrier de ramassage d'ordures ménagères et par conséquent n'étaient pas au courant du changement de jours de collecte.

- Madame Chenet présente l'association de « l'école du chat libre ». Cette association aide à capturer les chats errants, les font stériliser par des vétérinaires partenaires et les relâchent où ils avaient été ramassés. Ce projet est financé par l'association et par 30 millions d'amis.

- La petite épicerie signale que les horaires et jours d'ouvertures sur le bulletin sont incorrects.

- Le club des aînés de la Tour n'a pas été sollicité lors de la dernière parution du bulletin municipal, cela sera rectifié au prochain N°.- Madame Chenet va former Madame Guiberteau au logiciel qui sert à éditer « le p'tit Taillebourgeois ».

- Monsieur Ganthy demande à Monsieur Chevalier de chiffrer le nombre d'heures passées par les employés municipaux au niveau de l'école afin de préparer le budget.

- Madame Richaud demande à ce qu'une pierre décelée au niveau des gîtes soit réparée rapidement par soucis de sécurité.

- Monsieur Chevalier informe que plusieurs poubelles sont régulièrement éventrées et déplacées dans la rue St Jean. Des plates-formes font être faites pour y poser les containers. Un professionnel fait brûler des ronces qui dégagent une épaisse fumée qui nuit au lotissement des touches. Monsieur le Maire va faire un courrier rappelant que les feux sont soumis à autorisation.

La chaussée romaine est très dégradée, malheureusement cela n'incombe pas à la commune de Taillebourg, ni à celle de Port-d'Envaux mais à la DDTM. Nous sommes allés chercher de l'enrobé à St Savinien afin de reboucher quelques trous sur les chaussées de la commune.

- Monsieur Guillot informe que suite à la réunion du 21/02/16, Monsieur Ganthy et lui-même ont signé la dissolution du syndicat du Bramerit.

- Madame Beaubeau signale que les entretiens professionnels des agents ont été faits.

Elle rappelle également que les associations doivent rapidement faire leur demande de subventions afin qu'elles soient portées au budget.

- Monsieur Texier indique qu'il y a eu un affaissement de terrain dans le parc du château. Une déclaration de péril imminent a été effectuée et une zone de sécurité mise en place.

Fin de séance 01h25